

DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES

rétrocession et bon usage des
médicaments à domicile



DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES - SITES DU CHD

Pharmacie site de La Roche-sur-Yon

Boulevard Stéphane MOREAU
85925 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9
Tél : 02.51.44.62.16 - Fax : 02.51.44.62.96

commandes.medicaments.pharmacie@chd-vendee.fr

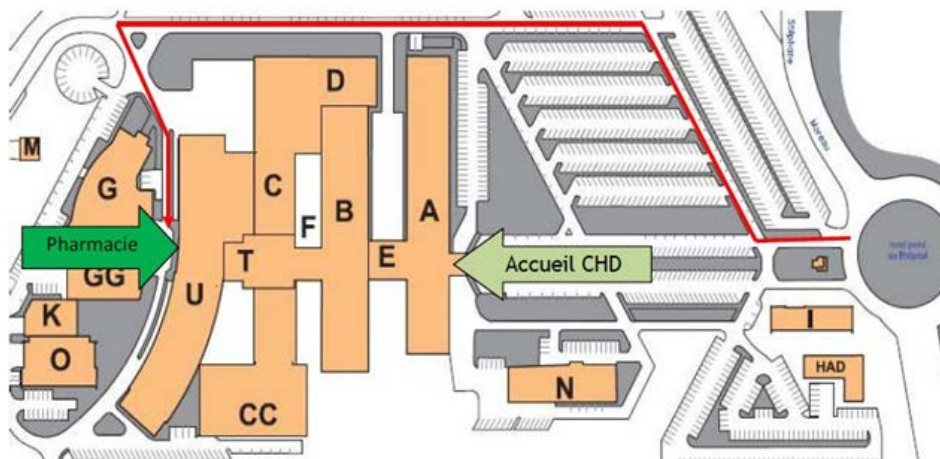
HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Les samedis de 9h00 à 12h30



- > Si cela vous a été demandé lors de votre précédente venue, merci d'appeler 10 jours avant de venir à la pharmacie
- > Apporter l'original de l'ordonnance
- > Munissez-vous de votre Carte Vitale et de votre attestation de mutuelle
- > Récupérer une fiche de circulation au bureau des entrées :
 - > dans le hall de l'entrée principale de 8h à 17h30, bât A (niveau 0)
 - > ou dans le hall du Pôle Femme-Enfant de 8h30 à 17h, bât U (niveau -1)
- > Se présenter à la pharmacie, bâtiment U (niveau -2)

Site de La Roche-sur-Yon



DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES - SITES DU CHD

Pharmacie site de Luçon

41 rue Henry Renaud 85407 LUCON Cedex

Tél : 02.51.28.33.26 - Fax : 02.51.28.33.20

commandes.medicaments.pharmacie@chd-vendee.fr

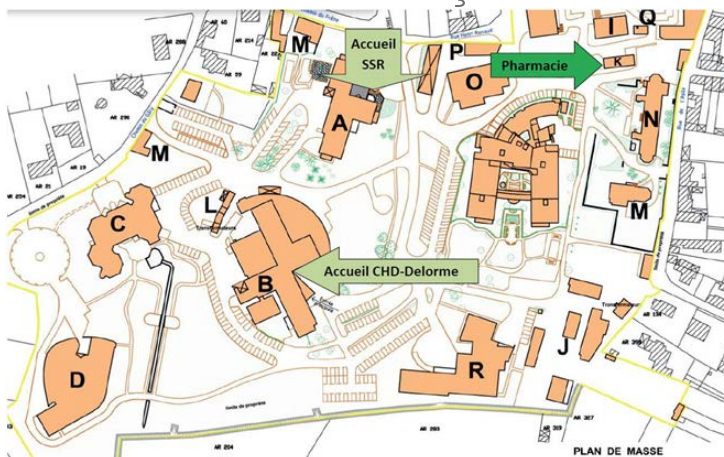
HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h45



- > Téléphoner 10 jours avant de venir à la pharmacie pour connaître la disponibilité des médicaments
- > Apporter l'original de l'ordonnance
- > Vous munir de votre carte vitale et de votre attestation de mutuelle
- > Récupérer une fiche de circulation
 - > au bureau des entrées dans le bâtiment « B » Delorme, hall d'entrée principale, de 8h00 à 17h30
 - > ou dans le hall d'accueil SSR, bâtiment A, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- > Se présenter à la pharmacie, bâtiment K

Site de Luçon



DISPENSATION DE MÉDICAMENTS AUX PATIENTS EXTERNES - SITES DU CHD

Pharmacie site de Montaigu

54 rue Saint Jacques - BP 259 - 85602 MONTAIGU Cedex

Tél : 02.51.45.40.26 - Fax : 02.51.45.40.14

prepareteur.pharmacie.montaigu@chd-vendee.fr

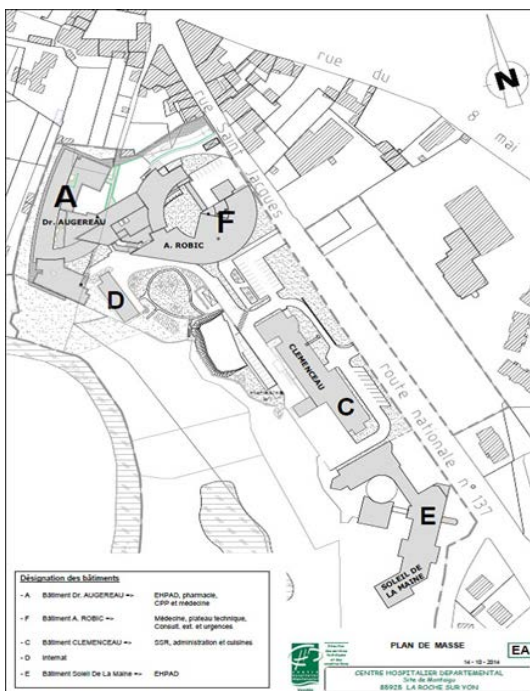
HEURES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et de 13h00 à 17h00



- > Téléphoner 10 jours avant de venir à la pharmacie pour connaître la disponibilité des médicaments
- > Apporter l'original de l'ordonnance
- > Vous munir de votre carte vitale et de votre attestation de mutuelle
- > Récupérer une fiche de circulation au bureau des entrées situé dans le hall principal du bâtiment F (ROBIC) ouvert de 9h00 à 17h00
- > Se présenter à la pharmacie, bâtiment F, niveau -1

Site de Montaigu



Désignation des bâtiments	
-A Bâtiment DR. ALGEREAU --	EHPAD, pharmacie, CIPF et médecine
-F Bâtiment A. ROBIC --	Médecine, plateau technique, Conseil, est. et urgences
-C Bâtiment CLEMENCEAU --	SCR, administration et cuisines
-D Intérai	
-E Bâtiment SOUÏ DE LA MÈRE --	EHPAD

OÙ RETIRER VOS MÉDICAMENTS ?

Pharmacies hospitalières pratiquant la rétrocession en Vendée et à Corcoué sur Logne

Challans

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00
RDV sur Doctolib
ou par tél : 02.51.49.50.22

Ile d'Yeu

Sur RDV
Tél : 02.51.49.63.44

Corcoué-sur-Logne

Sur RDV
Tél : 02.51.11.65.07

Montaigu

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et
de 13h00 à 17h00
Tél : 02.51.45.40.26

La Roche-sur-Yon

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30
Le samedi de 9h00 à 12h30
Tél : 02.51.44.62.16

Saint Gilles Croix de Vie

RDV sur Doctolib
ou par tél : 02.51.49.50.22

Les Sables d'Olonne

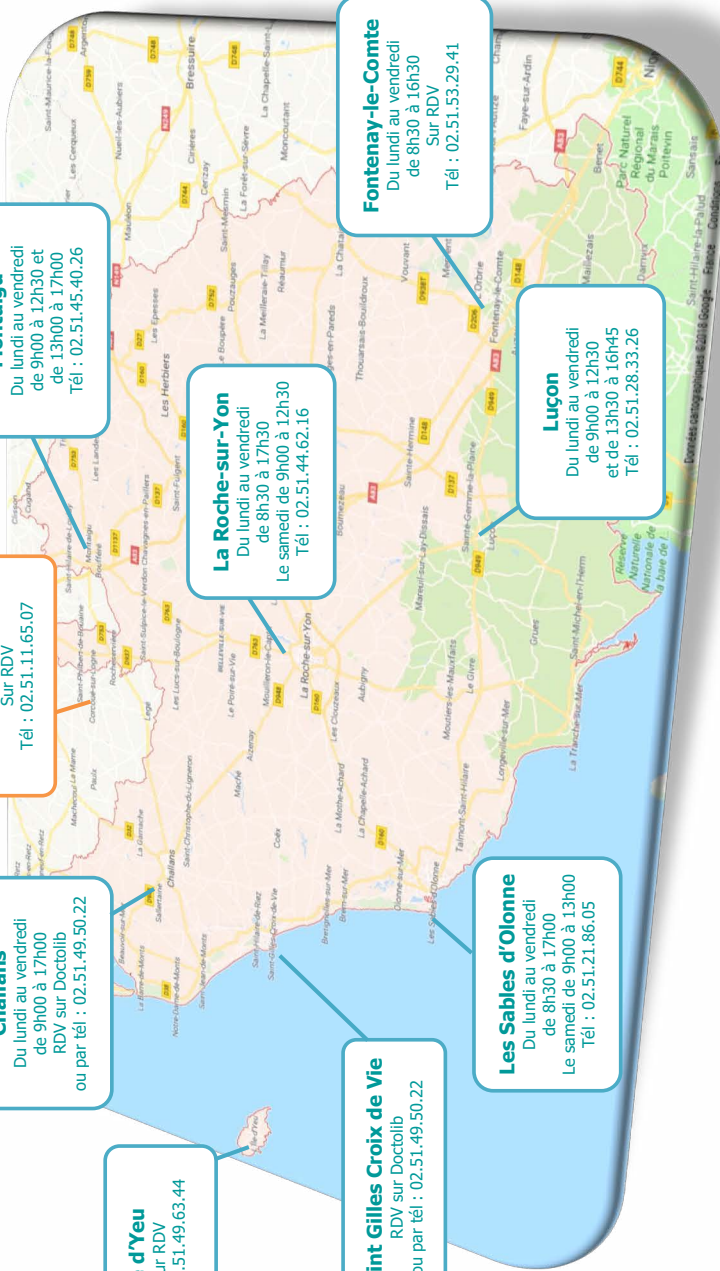
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00
Le samedi de 9h00 à 13h00
Tél : 02.51.21.86.05

Luçon

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 16h45
Tél : 02.51.28.33.26

Fontenay-le-Comte

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30
Sur RDV
Tél : 02.51.53.29.41



BON USAGE DES MÉDICAMENTS à domicile

■ Où trouver ces médicaments

- En pharmacie de ville
 - En pharmacie hospitalière parfois pour des médicaments non disponibles en ville ou bénéficiant du double circuit ville et hôpital (médicament VIH, hépatite B et C)
- En cas de doute, questionnez un professionnel de santé

■ Les connaître

- Le nom du médicament est inscrit en gros sur la boîte
 - La DCI (dénomination commune internationale) est le nom de la substance active inscrite sous le nom du médicament
- Avec les génériques, il faut connaître le nom du médicament + le nom de la substance pour éviter les doubles prises



- Les pictogrammes alertent des risques particuliers :

LES MÉDICAMENTS ET LES FEMMES ENCEINTES

**XXXX + GROSSESSE
= INTERDIT**

Ne pas utiliser chez
[mentionner les personnes
concernées]

**XXXX + GROSSESSE
= DANGER**

Ne pas utiliser chez [mentionner
les personnes concernées], sauf en
l'absence d'alternative thérapeutique

LES MÉDICAMENTS AU VOLANT

NIVEAU 1

Soyez prudent
Ne pas conduire
sans avoir lu la notice

NIVEAU 2

Soyez très prudent
Ne pas conduire sans l'avis
d'un professionnel de santé

NIVEAU 3

**Attention, danger :
ne pas conduire**
Pour la reprise de la conduite,
demandez l'avis d'un médecin

LES MÉDICAMENTS ET LE RISQUE DE PHOTOSENSIBILISATION



Ne pas exposer les
zones traitées au
soleil, même voilé, ni
aux UVA.

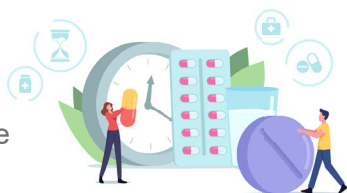
■ Bien les utiliser

Posologie, dosage, heure de prise et durée de traitement.
Évitez de prendre des traitements sans avis du médecin (risque de double prise, interactions ou incompatibilités entre les médicaments).

Ne donnez pas vos médicaments à d'autres personnes. Les médicaments prescrits sont conseillés pour une indication précise. Ils peuvent se révéler inutiles voire nocifs dans une autre situation ou pour une autre personne.

■ S'organiser pour ne pas les oublier

- Prise régulière par rapport aux repas
- Mettre un réveil ou un rappel sur son téléphone
- Utiliser un pilulier
- Faire un plan de prise
- Se faire aider par un proche ou un professionnel de santé



En cas d'oubli, ne pas prendre de double dose, contactez votre médecin ou pharmacien.

■ Surveiller les effets indésirables

Déclarez à votre médecin ou pharmacien les effets indésirables que vous avez pu remarquer.

Vous vous sentez mieux ? Des effets indésirables sont apparus ?

N'arrêtez pas votre traitement de vous-même, contactez et informez votre médecin ou pharmacien.

■ Les conserver

Conservez tous vos médicaments dans leur emballage d'origine avec leur notice.

→ La boîte : identification du médicament et protection.

→ La notice : informations importantes de sécurité et de bon usage.

Conservez tous vos médicaments dans un seul endroit (à l'abri de la lumière, de l'humidité et de la chaleur) et hors de portée des enfants.

Pour les médicaments se conservant au réfrigérateur, munissez-vous d'une poche isotherme pour le transport de la pharmacie à chez vous.

ATTENTION aux vagues de chaleur, certains médicaments sont à conserver à moins de 25°C.

Vérifiez la durée de conservation. N'utilisez pas un médicament au-delà de la date limite d'utilisation indiquée sur la boîte et sur les plaquettes. Il peut devenir inefficace voire nocif une fois périmé.

ATTENTION après ouverture, la date d'utilisation des solutions, crèmes, sirops, collyres peut être limitée dans le temps (risque de contaminations bactériennes). Référez-vous à l'emballage ou la notice.



Tenir à l'abri de la chaleur



Tenir à l'abri d'une flamme



Tenir à l'abri de la lumière



Tenir à l'abri de l'humidité



Conserver entre + 2 °C et + 8 °C au réfrigérateur



RAPPEL à votre pharmacien vos médicaments périmés, non utilisés ou dont l'aspect a changé. Les boîtes et notices sont à mettre à la poubelle.

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL VENDÉE
Site de La Roche-sur-Yon

Les Oudairies
85925 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX 9
Pharmacie - Tél. 02.51.44.62.16

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL VENDÉE
Site de Luçon

41 rue Henry RENAUD
BP 159
85407 LUÇON CEDEX
Pharmacie - Tél. 02.51.28.33.26

CENTRE HOSPITALIER DÉPARTEMENTAL VENDÉE
Site de Montaigu

54 rue St Jacques
85602 MONTAIGU CEDEX
Pharmacie - Tél. 02.51.45.40.26

www.chd-vendee.fr

